

INFORMATIONS GENERALES

Maison des jeunes de Pluneret
Impasse du Lanriacq
56400 Pluneret
Tel : 02.97.24.08.24
Portable : 06.31.74.75.07
mdj@pluneret.fr



- **L'organisateur**

Mairie de Pluneret, soutenue par des partenaires :

- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale)
- CD (Conseil Départemental)
-

- **Les horaires d'ouvertures**

La Maison des jeunes est ouverte toute l'année, nous fermons une semaine pour les fêtes de fin d'année.

Les horaires ci-dessous sont valables hors jours fériés.

- En période scolaire :

Les mercredis et samedis : 13h45 – 18h

Certains vendredis de 16h30 à 22h

- En période de vacances :

Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi en fonction des animations. Les horaires pouvant varier entre 9h et 22h.

- **Les modalités d'inscriptions**

La structure accueille tous les jeunes de l'âge de 11 ans et scolarisés en 6^{ème} jusqu'aux 17ans révolus originaires de Pluneret, Mériadec ainsi que les jeunes provenant des communes extérieures.

L'inscription nécessite l'aval et la signature du représentant légal du jeune (parent, responsable) ainsi qu'une fiche sanitaire remplie et à jour.

Les jeunes sont libres de s'inscrire sur les activités mises en place. En cas d'activité payante, nous demandons au parent ou responsable légal un accord écrit afin de valider la réservation sur l'activité.

La MDJ est une structure libre et ouverte, nous n'avons aucun regard sur la venue ou le départ du jeune sur la structure.

- **L'équipe**

- LOMBARD Philippe : coordonnateur enfance- jeunesse, responsable du Pôle éducation.
- BRESMAL LE MOUILLOUR Maodann : Directrice de la structure, stagiaire BAFD.
- GUEGUIN Peggy, BAFA
- Des animateurs BAFA diplômés en renfort sur les temps forts de la structure (ex : vacances)

- **La structure et sa situation Géographique**

La MDJ se situe près du centre-ville, tout près des commerces ainsi que des écoles, centres de loisirs et de la voie rapide (Vannes-Lorient).

Tout à côté se situent également les terrains de Tennis, un terrain de football, de basket ainsi qu'un skate Park et une aire de pétanque. Une étude est en cours afin de réhabiliter la zone concernée, des modifications des espaces sont donc à venir afin de permettre plus d'échanges et de confort entre les différents publics présents sur place.

La commune nous propose également l'accès au nouveau terrain de foot synthétique ainsi qu'à sa salle omnisports.

ORGANISATION DES LOCAUX :

Au rez-de-chaussée :

- 1 bureau pour la direction
- 1 bureau pour l'animateur nature et patrimoine, agent en charge des questions d'environnement
- 1 bureau pour les animateurs
- 2 blocs sanitaires (WC + lavabo)
- 1 salle de vie (écran jeux vidéo, tables, chaises, canapés, placards matériel sportif, de création et de jeux de société, deux ordinateurs à disposition)
- Un couloir d'exposition avec des portes manteaux
- 1 Cuisine / cafétéria

A l'étage :

- 1 grande salle d'activités, de ping pong et de projection (occupée également par des associations lors des journées de fermetures de la MDJ)
- 1 petite salle (anciennement un studio radio) contenant un lavabo

A l'extérieur :

- 1 Garage
- 1 Minibus
- Tables de ping-pong
- 2 grandes tables + bancs en bois

Nous mettons à disposition du matériel pédagogique tels que des jeux de société, du matériel sportif (ballons en tous genres, raquettes de ping-pong, balles, jeux en bois, molky, palets, pistolets à eau, nerfs etc.) ainsi que du matériel de création (peinture, feuilles, crayons, encre de chine, poscas, ciseaux etc.)

Nous disposons également d'une Switch avec quelques jeux que nous gardons dans le bureau afin de limiter l'accès et le temps de jeu ou pour l'utiliser lors de temps d'animations proposées par l'équipe (type tournois smash boss, mario kart, just dance etc). Nous veillons à respecter l'âge légal de chaque jeu vidéo.



LES VALEURS PORTEES PAR LA MAISON DES JEUNES, NOS MISSIONS

A la Maison des Jeunes nous accueillons les jeunes de 11 ans à 17ans afin de les accompagner, leur permettre au mieux de vivre pleinement et de se s'épanouir sur cette période de vie aux multiples changements. Notre rôle en tant qu'accompagnateurs est principalement de leur permettre d'aller vers une autonomie tant sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place que de chercher par eux même à résoudre des problématiques par le biais d'une communication claire et préventive (ce qui implique une écoute et une disponibilité de chaque instant).

La communication, la prévention, l'écoute, le partage, la tolérance, le respect, les apprentissages, le soutien, l'accompagnement vers l'autonomie, l'épanouissement personnel, favoriser le sens critique, valoriser les différences sont autant de valeurs que nous portons au sein de la maison des jeunes.

Notre mission consiste également à mettre en lien (avec les autres jeunes par exemple ou par le biais de rencontres intergénérationnelles et intercommunales) car c'est par ce lien que le jeune pourra répondre à son besoin d'affirmation de soi vis-à-vis des autres et de prendre confiance en la personne qu'il est et celle en devenir.

L'équipe pédagogique permet au jeune de grandir, d'aller vers l'autonomie, de développer ses potentialités et de s'approprier ses envies, ses rêves, ses découvertes, ses rencontres et son environnement tout en maintenant un cadre sécurisé constitué d'échanges et de limites posées, expliquées et réfléchies.



Afin d'être au plus près du jeune, de son accueil individuel nous travaillons donc également à l'accueil des parents, responsables légaux afin de mieux cerner ses besoins et de nous adapter au mieux, car, à la différence des structures scolaires nous avons cette liberté de temps qui nous permet de pouvoir entendre, comprendre le fonctionnement du jeune et de le laisser être dans son entièreté.

Nous avons pour mission d'accueillir des jeunes porteurs de handicaps, de nous former et d'informer les différents acteurs sur la structure.

L'objectif premier de la structure est donc de répondre au mieux aux besoins des jeunes de la commune. Pour son fonctionnement nous avons donc ciblé trois objectifs généraux tirés des objectifs du projet éducatif réfléchi par les élus de la commune.



LES OBJECTIFS GENERAUX

Intentions éducatives	Objectifs	Actions mises en place
<p>DEVELOPPER L'EXPRESSION DE SOI, SA APROLE, SON POTENTIEL, SON GESTE, SA CAPACITE D'INITIATIVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre au jeune des temps, des moments de réflexion -Proposer des projets et le laisser libre d'y prendre part ou de modifier la mise en place, le contenu, l'organisation. ➤ Valoriser les savoirs faire et savoirs être de chacun-e 	<p>Proposer des projets qui l'animent avec un temps d'échange afin de l'aider à faire part de ses envies et les partager avec l'Autre.</p> <p>Optimiser les temps d'échanges sur les différents centres d'intérêts.</p> <p>Nommer des responsables de projets pour leur permettre d'être à l'initiative, de prendre des contacts, créer des réseaux professionnels et entre eux, d'être porteurs tout en leur permettant de développer leurs capacités d'organisation et de communication.</p>
<p>APPRENDRE LES REGLES DE LA VIE EN GROUPE, LA SECURITE, LA CITOYENNETE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser les temps communs sur la structure ➤ Engager une communication permanente auprès des jeunes 	<p>Proposer par la communication de « se mettre à la place de » pour comprendre par eux-mêmes et conscientiser le pourquoi des règles de vie en groupe</p> <p>afin d'expliquer et mettre en place des règles qui ont du sens pour eux et qui sont en adéquation avec les règles de la société.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser les jeunes porteurs de projets 	<p>Permettre des temps d'échanges sur les sujets sociétaux qui les entourent ainsi qu'une ouverture sur le monde tels que la pauvreté, le climat, les violences, la discrimination, les différences (etc).</p> <p>Mettre en place une communication préventive sur les risques liés à l'alcool, les substances illicites, la sexualité,</p> <p>Discuter avec les jeunes de leurs besoins afin de réadapter régulièrement notre communication sur les sujets prioritaires en termes de prévention</p> <p>Proposer la mise en lien avec le monde qui les entoure par des rencontres transgénérationnelles intercommunales et associatives</p>
<p>EQUILIBRER ET ENRICHIR SON TEMPS DE LOISIRS, SA SENSIBILITE, SA CURIOSITE, SA CREATIVITE (son potentiel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre au jeune de multiplier les découvertes ➤ Valoriser la sensibilité, les connaissances et les potentiels de chaque jeune 	<p>Proposer des activités variées.</p> <p>Le laisser organiser son emploi du temps sur la structure tant sur les temps libres proposés que sur le planning des vacances</p> <p>Créer du lien intercommunal, inter et intra MDJ (proposer des temps et des rencontres extérieures)</p> <p>Leur permettre de s'exprimer et de faire valoir leurs capacités auprès des autres sur des temps d'échanges et d'animations</p> <p>Valoriser les différences</p>





L'ÉQUIPE D'ANIMATION

ROLE DU RESPONSABLE DE LA MAISON DES JEUNES

Le/la responsable de la structure d'accueil est un-e référent-e pour les animateur-ice-s et les jeunes. Iel est garant-e du projet éducatif et du projet pédagogique de la MDJ. Iel est force de propositions de projets. Iel situe son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

Ses missions :

- S'assurer de la réalisation des objectifs pédagogiques, donner du sens (démarche citoyenne et d'éducation populaire)
- Être garant-e du projet pédagogique
- Être en charge de la coordination et la gestion de l'équipe d'animation
- Animer l'équipe d'animation, l'encourager, être à l'écoute
- Expliquer la réglementation pour l'accueil aux différents publics
- Veiller à la sécurité affective et physique au sein de la structure ainsi qu'à l'extérieur
- S'assurer de l'accueil des parents et des jeunes
- Gérer les relations avec les différents partenaires (parents, prestataires de services...)
- Réaliser un suivi des dépenses et des recettes du budget
- Veiller à ce que les animateurs respectent leurs missions
- Se remettre en question et réadapter son positionnement lorsque nécessaire

ROLE DE L'ANIMATEUR-ICE

L'animateur-ice est un-e référent-e pour les jeunes.

Iel a une influence sur les jeunes et doit donc faire attention à son langage, son attitude, son comportement. Iel s'adapte à la vie collective de la structure et à son fonctionnement.

Ses missions :

- Être à l'écoute des jeunes et répondre à leurs demandes
- Est garant de la sécurité physique et affective
- Être force de proposition et de s'adapter lorsqu'une activité ne fonctionne/convient pas
- S'adapter aux différentes tranches d'âges et donc des besoins
- Gérer complètement son activité, de la préparation au rangement
- Respecter les jeunes en tant qu'individus à part entière
- Connaître les règles de sécurité essentielles en fonction de l'activité

- Savoir travailler en équipe
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action/fonctionnement



HYGIENE ET SECURITE

➤ Les locaux

Les locaux sont entretenus quotidiennement par les jeunes fréquentant la structure, aidés et guidés par le.s animateur.ice.s . Les plus grosses tâches sont effectuées par l'équipe d'animation et les agents d'entretien pour les sols, WC, vitres ...

➤ Les sorties

Les sorties se font toujours via les véhicules de la commune ou via un prestataire.

L'équipe d'animation prépare toujours le départ en se munissant d'un moyen de communication, d'une trousse à pharmacie, des fiches sanitaires des jeunes avec lesquels elle part. Sur la structure le reste de l'équipe n'étant pas parti est au courant des jeunes en sorties et une personne est toujours présente en cas de besoin.

➤ Les repas

Les repas pris et proposés par la structure respectent les normes d'hygiène et de propreté, les dates limites de consommation sont vérifiées. Nous sensibilisons les jeunes à effectuer également ces vérifications et leur demandons de noter la date du produit ouvert avant de le ranger pour permettre un meilleur suivi.

➤ Les règles de vie

Les règles de vie ont pour but d'établir un cadre, donner des repères, d'établir les droits et devoirs de chacun.

Le règlement intérieur est signé par chaque parent/responsable et jeune lors de l'adhésion à la structure. Il est le contrat qui stipule le fonctionnement global de la structure qui l'accueille.

L'équipe d'animation reste disponible pour les expliquer, discuter et co-construire des règles qui demanderont parfois une réadaptation ou des précisions (par exemple sur certaines animations/activités).

Elles pourront évoluer en fonction des comportements ou de l'organisation à adopter.

LES REGLES NON NEGOCIABLES

Pour le bon fonctionnement du service et en cohérence avec la législation en vigueur, certaines règles ne pourront pas être modifiées et feront preuve de sanctions, voir d'exclusion de la structure :

- La consommation d'alcool et ou de produits illicites
- L'accueil d'un-e jeune en état d'ébriété ou sous l'effet de produits illicites
- Toutes formes de violences (verbales, psychologiques ou physiques)
- L'introduction de tout objet dangereux
- Le respect du vivant (humain, animal, etc) et du matériel
- La consommation de cigarettes durant les temps d'accueil (activités comprises) et au sein de la structure.

LES DIFFERENTS MODES D'ACCUEIL

LES OUVERTURES LIBRES

Afin de répondre au besoin d'autonomie des jeunes et leur permettre de prendre petit à petit leurs responsabilités, nous proposons aux jeunes de venir sur des temps dits « d'ouverture libre » afin de profiter de la structure de la manière dont ils le souhaitent, de bénéficier des services proposés (jeux vidéo, matériels sportifs, matériaux artistiques etc.) dans la limite des horaires et du cadre des règles de vie de la structure (voir règlement intérieur).

Les ouvertures libres sont proposées tout au long de l'année, plus particulièrement hors vacances scolaires les mercredis et samedis de 13h45 à 18h puis durant les vacances lorsqu'ils sont une réponse à la demande des jeunes.

Durant cet accueil nous privilégions les temps d'écoute, de discussions et c'est par ce biais que naissent les idées, les envies de projets, à commencer par celui de leurs plannings de vacances.



LES TEMPS DE PROJETS

Nous proposons des temps consacrés à la création et la mise en place des projets auxquels les jeunes souhaitent prendre part ou proposer. Nous le réalisons parfois sur des temps informels (par exemple sur les temps d'ouverture libre qui laissent plus le temps de penser les projets) et si l'énergie le permet ou bien sur des temps formels tels que des rendez vous pris sur le calendrier. La temporalité du projet est plus visible et permet une meilleure vision de l'ensemble du travail à effectuer pour le concrétiser.

Le jeune est au cœur du/ des projet-s. Nous mettons tout en œuvre afin qu'il soit le porteur principal, qu'il puisse s'investir et qu'il ait envie de s'engager sur un temps plus ou moins long (en fonction du projet).

LES VACANCES SCOLAIRES

L'accueil durant les vacances scolaires se fait du lundi au vendredi. Les horaires pouvant varier de 8h30 à 23h30 en fonction des activités/animations proposées et choisies par les jeunes durant la journée. Bien que le planning soit co-créé et planifié à l'avance, nous laissons la possibilité que la journée ou la semaine se passe tout autrement. Nous nous adaptons à l'énergie, l'envie du jour, aux émotions et aux besoins de l'individu et du groupe.

EVALUTATION

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et du dit projet, l'équipe d'animation rédige un bilan périodique (souvent après chaque vacances scolaires). Le bilan comprend la fréquentation des jeunes sur la structure durant la période ; la qualité des échanges qu'ils soient liés à la communication dans l'équipe, avec les jeunes, les parents ou responsables ; les difficultés rencontrées ; les points forts vécus et les projets qui ont émergé ainsi que quelques photos.

Nous proposons également des temps d'échanges, qui peuvent être formels ou informels afin d'avoir les retours des jeunes sur ce qu'ils souhaitent voir maintenu comme fonctionnement, animations, projet ou bien encore les changements qu'ils aimeraient voir au sein de la MDJ.



Lorsque nous accueillons des nouveaux animateurs sur des temps forts à la structure, nous réalisons des mini bilans hebdomadaires afin de s'adapter sur un temps court et réévaluer notre positionnement ou bien planning pour la semaine à venir. Nous effectuons également un bilan individuel à la fin du contrat.

Tout au long de l'année, en fonction des retours, des critiques positives et négatives, le projet pédagogique pourra être repensé et réécrit afin d'affiner les actions et de mesurer qualitativement les réponses aux besoins que nous apportons.

